

C'est dans la ville de Nara, première capitale du Japon et berceau de l'histoire japonaise, que s'est déroulée le 25 septembre 2024 la cérémonie de remise du **13^{ème} prix Léonard de Vinci**.

Le prix a été attribué à Monsieur Toichi Takenaka, président honoraire de Takenaka Corporation et membre de la 17^{ème} génération de la famille Takenaka, par Monsieur Shunichi Tokura, compositeur et commissaire de l'Agence japonaise pour les Affaires culturelles en compagnie de Madame Naomi Kawase, réalisatrice et scénariste japonaise originaire de Nara, Monsieur Alberto Marengi, président de l'Association les Hénokiens et Monsieur François Saint Bris, président du château du Clos Lucé.

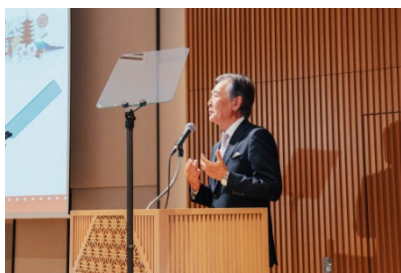


De gauche à droite, Alberto Marengi, François Saint Bris, Toichi Takenaka, Naomi Kawase et Shunichi Tokura © D.R.

Fondée en 1899 à Kobe, Takenaka Corporation est une entreprise japonaise générale de construction. En 1610, Tobei Masataka Takenaka construisait déjà des temples et des sanctuaires. Parmi les bâtiments les plus iconiques qu'elle a construits on compte la Tour de Tokyo, le Nippon Budokan et le Dôme de Tokyo. L'entreprise est présidée actuellement par Toichi Takenaka. Elle opère au Japon et dans le monde entier, emploie 14000 collaborateurs et affiche un chiffre d'affaires consolidé de 10,2 milliards d'euros en 2023.

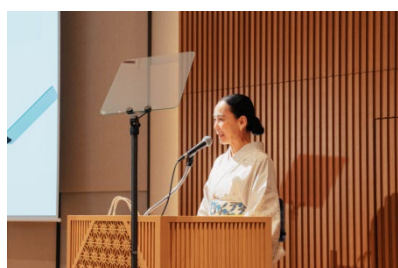


Abeno Harukas & Park, Osaka



La cérémonie de remise du 13^e prix Léonard de Vinci a été ouverte par Shunichi Tokura, compositeur et commissaire de l'Agence japonaise pour les Affaires culturelles, rattachée au ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie. Dans son discours, il a souligné que l'art et la culture peuvent servir d'outils pour unir les peuples du monde entier. Il a

établi un lien entre la diffusion de l'art et de la culture, d'une part, et les anciennes sociétés familiales, d'autre part, à l'image des entreprises familiales qui, comme les Hénokiens, portent l'héritage d'une tradition et d'une histoire. Shunichi Tokura a félicité les membres des Hénokiens, le château du Clos Lucé et Takenaka Corporation, pour leurs efforts constants en vue de maintenir leurs traditions et leur a souhaité une longue vie.



Les organisateurs du prix Leonardo da Vinci ont souhaité profiter de la remise de ce prix prestigieux dans la ville de Nara pour honorer Naomi Kawase, cinéaste de renommée mondiale originaire de Nara, où elle est née et a grandi. Naomi Kawase, la réalisatrice, a toujours recherché la « réalité », s'efforçant de transcender les frontières entre le documentaire et la fiction. En 1997, elle est devenue la plus jeune lauréate de la Caméra d'Or au

50^e Festival de Cannes pour son long métrage « Suzaku ». Dix ans plus tard, elle remporte le Grand Prix du 60^e Festival de Cannes pour « Laforêt de Mogari ». En 2020, elle est la réalisatrice du film officiel des Jeux olympiques de Tokyo. En 2021, elle est nommée première femme japonaise ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour les industries culturelles et créatives. En outre, en 2022, elle a lancé le projet « Grand voyage with Africa » pour renforcer le rôle des réalisatrices dans l'industrie cinématographique africaine. Naomi Kawase a conclu son discours en indiquant « qu'elle réalise le pavillon de l'exposition universelle qui se tiendra à Osaka en 2025, en collaboration avec Takenaka Corporation, qu'elle remercie pour la confiance que l'entreprise lui a accordée et qu'elle félicite d'être la lauréate du 13^{ème} Prix Léonard de Vinci »



Le président des Hénokiens Alberto Marengi a expliqué le choix de l'entreprise Takenaka comme lauréat du prix 2024 : « Nous retrouvons dans le prix Léonard de Vinci, imaginé par les Hénokiens et le château du Clos Lucé, l'idée qu'il est possible de s'engager ou de continuer une aventure entrepreneuriale tout en apportant au monde qui nous entoure un supplément d'âme ». Il a rappelé les raisons pour lesquelles la société Takenaka Corporation méritait ce trophée et a conclu en se disant certain que ce 13^e lauréat enrichirait, avec toutes ses qualités, ses valeurs, sa vision entrepreneuriale, la liste des entreprises gagnantes de ce prix.

Pour le président du Clos Lucé, François Saint Bris : « le prix Léonard de Vinci récompense une entreprise familiale pour sa capacité exceptionnelle à transmettre aux générations futures un ensemble de valeurs culturelles et de savoir-faire qui constituent un patrimoine intangible et vivant, gage indispensable de succès et de pérennité ». Il a fait le lien « entre les recherches de Léonard de Vinci pour ses grands projets d'infrastructures urbanistiques et civiles, ses travaux d'architecte qu'il conduisit en France et en Italie et les solutions techniques concrètes et de développement durable que l'entreprise Takenaka met en œuvre dans le monde entier dans le respect de la nature et de l'environnement ». Pour le président du Clos Lucé, « l'entreprise Takenaka Corporation, à travers son histoire et celle de ses dirigeants, depuis 125 ans, incarne et illustre parfaitement la vision, les engagements et la fidélité d'une famille, au service d'une tradition, d'un métier et d'un territoire, tout en faisant preuve d'innovation, en rayonnant avec succès dans le monde entier ». Il a conclu son intervention par les mots suivants : « Votre engagement résume à lui seul la philosophie, la culture et l'âme de votre entreprise familiale que vous avez clairement inscrites, Monsieur le Président Toichi Takenaka, dans une démarche socialement responsable avec une vision holistique du futur pour les prochaines générations en contribuant à un monde meilleur. Ce prix Léonard de Vinci, attribué à votre groupe, vient ainsi récompenser l'exemplarité des entreprises familiales au Japon et votre formidable aventure humaine d'entrepreneurs depuis 125 ans ».



Toichi Takenaka, président honoraire de Takenaka Corporation, s'est dit « ému et honoré de recevoir le prix Léonard de Vinci ». Il a rappelé que les activités de sa famille ont commencé en 1610 avec la construction de temples et de sanctuaires et ont évolué au fil des siècles avec la création en 1899 de Takenaka Corporation et la construction de certains des bâtiments les plus emblématiques du Japon. Il a poursuivi en indiquant que Takenaka Corporation a fondé son fonctionnement sur la philosophie

« Kaizen », une façon de penser et une méthode de travail transmise de génération en génération fondées sur l'amélioration continue et des valeurs partagées par tous comme la discipline, l'honnêteté, la gentillesse, l'ouverture d'esprit, la responsabilité, la stabilité et la fiabilité. Pour Toichi Takenaka, « ces valeurs qui s'expriment et sont mises en œuvre à travers la recherche de la qualité, la sécurité au travail, le respect et la protection de l'environnement, le code de conduite de l'entreprise et sa politique en matière de droits de l'homme, ont certainement contribué à convaincre l'Association les Hénokiens et le château du Clos Lucé de sélectionner son entreprise familiale pour recevoir aujourd'hui le prestigieux prix Léonard de Vinci », ce dont il a tenu à les remercier très chaleureusement.





Le trophée du prix Léonard de Vinci

Le design du trophée, conçu par le joaillier Mellerio, s'inspire de l'hélice volante inventée par Léonard de Vinci. Le socle en verre translucide supporte une vis aérienne en argent massif. Il incarne les valeurs nobles d'élévation, de progression et de vision que le prix Léonard de Vinci a pour objectif de distinguer, promouvoir et récompenser.